

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13/04/2023 à 19h30

PROCES-VERBAL 2023-02

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

- Conseillers présents : DEMERLE Xavier, JUNG Pascal, SPECHT Christiane, HANNEMANN Cécile, STAB Chris, ZIEHL Anita.
- Conseillers absents excusés : KREUTZMANN Herbert (pouvoir à Xavier DEMERLE), Christian KLEIN (pouvoir à Christiane SPECHT), KIFFER Céline, SCHEIDLER Jutta.
- Secrétaire de séance : Anita ZIEHL.

.....

Le PV du conseil municipal du 23 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

DCM 2023-04-01 Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2022

Le premier Adjoint, Xavier DEMERLE fait procéder au vote du compte de gestion puis au vote du compte administratif (le maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote).

Le Conseil Municipal constate que le compte de gestion et le compte administratif 2022 sont égaux en tous points.

- ✓ Les dépenses de fonctionnement 2022 s'élèvent à 331 756,39 € tandis que les recettes de fonctionnement s'établissent à 397 185,37 €.
- ✓ Les dépenses d'investissement 2022 s'élèvent à 344 658,92€ et les recettes à 258 757,37 €.

Le premier Adjoint, Xavier DEMERLE fait procéder au vote du compte de gestion puis au vote du compte administratif.

Le compte de gestion et le compte administratif sont adoptés à l'unanimité des membres participant au vote soit 8 voix POUR.

DCM 2023-04-02 Affectation du résultat 2022

Le Maire propose d'affecter le résultat cumulé d'exploitation de l'exercice 2022 qui s'élève à 225 023,01 € comme suit :

- ✓ Apurement du déficit antérieur..... 0,00 002 D
- ✓ Affectation de l'excédent reporté : EN FONCTIONNEMENT 132 919,28 € 002 R
(report à nouveau créditeur compte 110)
- ✓ Affectation en couverture du besoin : EN INVESTISSEMENT 92 103,73 € 1068 R

Le conseil municipal valide à l'unanimité les décisions d'affectation du résultat.

DCM 2023-04-03 Fiscalité directe locale 2023

Suite aux explications fournies sur les évolutions des bases prévisionnelles d'imposition 2023, le Maire propose de ne pas augmenter les taux cette année et de voter les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,11 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,95 %
- Taxe d'habitation : 12,03 %

Le conseil municipal valide à l'unanimité ces taux.

DCM 2023-04-04 Subvention exceptionnelle pour le club des seign'or du Weckersburg

Le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle pour le Club des Seign'Or du Weckersburg d'un montant de 200 euros en remerciement de l'aide apportée le jour de l'inauguration du site du château du Weckersburg.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

DCM 2023-04-05 Déclaration sans suite : Consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse à Walschbronn

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles R. 2185-1 et R 2185-2 ;

Vu les articles L2122-23 et R2122-7-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu la consultation lancée selon une procédure adaptée relative à la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse à Walschbronn ;

Considérant qu'une seule offre irrecevable a été remise ;

DECIDE

- ARTICLE 1 : De déclarer sans suite pour motif d'intérêt général d'infructuosité, la procédure relative à la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse à Walschbronn ;
- ARTICLE 2 : De relancer une nouvelle consultation sans publicité ni mise en concurrence préalable conformément à l'article R 2122-2 3° du Code de la commande publique.
- ARTICLE 3 : La présente décision sera transmise par voie électronique à la Sous-Préfecture de Moselle, publiée OU affichée en Mairie et inscrite au registre des décisions du Maire.

DCM 2023-04-06 Aménagements de sécurité et demande de subvention AMISSUR 2023

Suite aux différentes explications fournies par le Maire, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le projet d'installation d'un plateau rue Principale à hauteur de la coopérative agricole, selon l'étude faite par MATEC et sur la base des éléments chiffrés estimatifs de cette étude ainsi que le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du dispositif AMISSUR 2023.

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES	Montant H.T	RECETTES	Montant
Travaux et fournitures <i>(détails dans le devis)</i>	35 530,15	AMISSUR <i>(taux unique 30%)</i>	10 659,04
		Autofinancement	24 871,11
Total	35 530,15	Total	35 530,15

DCM 2023-04-07 Adoption du budget primitif 2023

Le Maire présente les prévisions de dépenses et recettes pour l'année 2023 qui s'établissent comme suit :

- Fonctionnement : 496 327 €, en dépenses et en recettes.
- Investissement : 512 677,43 €, équilibré en dépenses et recettes. Compte tenu du report du solde d'exécution négatif reporté en dépenses de 54 497,11 €, des restes à réaliser reportés en dépenses (143 898,32€) et des restes à réaliser reporter en recettes (106 291,70 €).

Le Conseil municipal valide à l'unanimité.

Points divers

- Inauguration du château
- Données sur l'éclairage

Fin de la réunion à 20h40.

Christian SCHWALBACH

Maire



Anita ZIEHL

Secrétaire de séance

Signatures des membres ayant assisté à la séance du conseil municipal du 13 avril 2023 :

gvd Demel-
Bannereau Rich
J. Suich G